

## Compte rendu du Conseil d'établissement Du 03 Septembre 2020

### Étaient présents :

Monsieur MEISTERMANN, Chef d'établissement et Président du Conseil

Mr RIGGS, Directeur de l'école primaire

Mme VERBAEYS, Conseillère Principale d'Education

Mr ABBADI, Gestionnaire

Mme BLAZY, Mme LHADI, Mme HUMBERT CLAUDE, Mr BALLOT, Représentants élus des enseignants.

Mme MESSAOUDI, Représentante élue des personnels administratifs et de service

Mme HOUMMADI, Mme EDDOUHBANI, Mme EL MOUATACIM, Représentantes élues des parents

Mlle MEKOUAR Radia, Représentante élue des élèves

Mme ESPINO, secrétaire de direction

Mr D'AGESCY et Mr BOULET, Conseillers Consulaire

### L'ordre du jour :

- Désignation du secrétariat de séance
- Adoption du CR du Conseil d'Établissement du 18/06/2020
- Modalités de rentrée

**1. Madame ESPINO est désignée secrétaire de séance.**

**2. Le compte rendu du conseil d'établissement du 18/06/2020 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.**

(0: contre - 0: abstention et 13 pour)

**3. Modalités de rentrée**

- a- Présentation aux membres du conseil le protocole sanitaire des établissements en gestion directe de l'AEFE du groupement Casablanca-Mohammedia dans le contexte COVID-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 qui a été adopté au CHST (commission d'hygiène et sécurité du travail).

*Groupe scolaire Claude Monet*

Celui-ci informe les procédures :

- Les règles de distanciation physique
- L'application des gestes barrières : lavage des mains, le port du masque, la ventilation des classes et autres locaux
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels
- La formation, l'information et la communication : personnel, parents et élèves.

Les parents d'élèves sont inquiets quant aux déplacements des élèves entre les cours et demandent la possibilité aux élèves de ne pas changer de classe.

Mlle MEKOUAR, représentante élue des élèves, propose de nommer un élève responsable de la classe, et d'affecter un surveillant par étage en cas de problème.

Ce n'est pas possible car les surveillants sont peu nombreux et les élèves ne peuvent pas rester sans surveillance dans une salle durant les interours (problème de responsabilité).

Le Chef d'Etablissement précise que le risque zéro n'existe pas et que les tables sont nettoyées matin, midi et soir.

Remarque sur un problème de formulation « la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. »

Elle sera remplacée par « La distanciation physique sera appliquée dès lors qu'elle sera possible. »

Le Président du conseil procède au vote du protocole sanitaire du pôle :

Adopté : 0 : contre – 1 : abstention - 12 : pour

- b- Présentation aux membres du conseil du protocole de prise en charge des élèves et des personnels présentant des symptômes du COVID-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 qui a été adopté au CHST (commission d'hygiène et sécurité du travail).

Celui-ci informe de la conduite à tenir :

- En cas de survenue de symptômes chez un élèves
- En cas de test positif
- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte
- Cas particuliers des élèves et personnels fragiles

En cas de test positif la famille ou le personnel alerte le Chef d'Etablissement et celui-ci informe le SCAC et les autorités locales.

Ce sont les autorités locales qui alors donneront le protocole à suivre.

*Groupe scolaire Claude Monet*

Le Président du conseil procède au vote du protocole de prise en charge du pôle :

Adopté à l'unanimité (0: contre - 0: abstention et 13 pour)

c- Présentation aux membres du conseil du protocole sanitaire de rentrée du GS Claude Monet élémentaire :

- Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus), en cas de test positif, ou encore identifiés comme contact à risque. Ils en informent le chef d'établissement ou le directeur.
- Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.
- Les accompagnateurs, les prestataires et intervenants extérieurs peuvent entrer dans l'établissement après nettoyage et désinfection des mains. Port du masque obligatoire.
- La distanciation physique : organisation des salles
- Les gestes barrières : lavage des mains, port du masque, ventilation des classes et autres locaux
- Limitation du brassage : moment sensible à l'entrée et à la sortie des élèves, limiter le croisement de groupe d'élèves
- Nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel : les sols et grandes surfaces sont désinfectés et nettoyés une fois par jour. Nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour des poignets, rambardes et sanitaires.

d- Présentation aux membres du conseil du protocole sanitaire de rentrée du GS Claude Monet Collège :

- Même protocole que pour l'élémentaire avec comme particularité :
- Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves du collège dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.
- Les entrées et sorties sont différenciées entre les niveaux

Le Président du conseil procède au vote du protocole sanitaire de rentrée élémentaire et secondaire :

Adopté : 0 : contre – 0 : abstention - 13 : pour

e- Présentation aux membres du conseil du protocole pédagogique élémentaire :

- Si la famille opte pour du présentiel, les enfants seront accueillis en demi-classes une demi-journée par jour (deux matins et deux après-midis par semaine)
- Changement des horaires : 8h30-11h30 et 13h15-16h15
- Enseignement hybride, devoirs renforcés à distance grâce à l'ENT
- Enseignement de l'arabe : Plus de groupe, l'enseignant vient en classe entière. Un enseignant ne prendra en charge que les élèves en distanciels

*Groupe scolaire Claude Monet*

- Le fonctionnement sera réévalué en fonction de l'évolution de la crise sanitaire
- f- Présentation aux membres du conseil du protocole pédagogique collège :
  - Même protocole pour les établissements de Casablanca (Anatole France et Lycée Lyautey)
  - 20 élèves seront autorisés (maximum) par classe. Pour les niveaux 6èmes, 4èmes et 3èmes les effectifs sont de 21 à 23 élèves. La vie scolaire pourra prendre en charge les élèves en plus. Problématique sur les niveaux 5èmes, effectifs de 30 élèves. À tour de rôle on demandera aux élèves de s'absenter.
  - 4h30 sont dégagées pour les enseignants en temps complet pour organiser les cours en distanciel.
  - Les horaires sont modifiés :
    - 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> : 8h30-11h45 et 13h15-15h45
    - 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> : 8h30-12h30 et 14h-16h30
  - Les élèves qui ont choisi le distanciel seront suivis par leur PP, leurs enseignants de classe et la vie scolaire
  - Le service de demi-pension est supprimé

Le Président du conseil procède au vote du protocole pédagogique de rentrée élémentaire  
Adopté : 0 : contre – 0 : abstention - 13 : pour

Le Président du conseil procède au vote du protocole pédagogique de rentrée secondaire  
Adopté : 0 : contre – 1 : abstention - 12 : pour

La séance est levée à 18h40.

La secrétaire  
Mme ESPINO



Le Président  
M.MEISTERMANN  
Chef d'Etablissement



**AEFE**  
Groupe Scolaire Claude Monet  
Mohammedia - Maroc  
Le Chef d'Etablissement